

lci bat le cœur des Laurentides

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION USAGE CONDITIONNEL

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée de ce qui suit :

1. La demande d'usage conditionnel décrite ci-dessous relativement au *Règlement sur les usages conditionnels 2009-U58* sera étudiée par le conseil municipal lors de la séance ordinaire du 18 avril 2023, à 19 heures, se tenant à la salle de la place Lagny, au 2, rue Saint-Louis, Sainte-Agathe-des-Monts:

	Numéro	Immeuble visé	Zone	Nature et effets de la demande
1.	2022-0278	82, rue Saint-Vincent (lot 5 581 296)	Cv-226	Usage: location d'une unité de logement en court séjour de type « Airbnb »

2. Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande, avant qu'il ne rende sa décision, en se présentant à la date, l'heure et l'endroit fixés pour la séance du conseil.

Fait et donné à Sainte-Agathe-des-Monts, le 30 mars 2023.

Anny Després, greffière adjointe